6ème édition des Trophées du Point Vert, appel à candidatures

vendredi 20 juillet 2012, par lpe

Pour la sixième année consécutive, Eco-Emballages sonne le coup d'envoi des Trophées du Point Vert. Entreprises, collectivités locales ou encore associations peuvent s'inscrire pour partager et valoriser leurs bonnes pratiques et leurs initiatives en matière de collecte, de tri et de recyclage.

Dépôt des candidatures jusqu'au 19 septembre 2012.
Entreprises, collectivités locales, associations, bailleurs, fédérations et organisations professionnelles, tous peuvent participer. Les dossiers de candidatures et le règlement sont téléchargeables sur www.ecoemballages.fr/trophees et à renvoyer au plus tard le 19 septembre 2012 à l'adresse tropheesdupointvert@ecoemballages.fr. La cérémonie de remise des Trophées du Point Vert aura lieu à l'occasion de la célébration des 20 ans d'Eco-Emballages, les 4 et 5 décembre 2012 à la Mutualité.

Les Trophées du Point Vert ont pour objectif de récompenser les acteurs dont les initiatives et les actions méritent d'être distinguées pour leur capacité à réduire les emballages et à améliorer le tri et le recyclage. Les Trophées valorisent les bonnes pratiques en matière de sensibilisation, d'optimisation de collecte, de tri et de recyclage ainsi que la réduction de l'impact des emballages sur l'environnement. Une campagne de communication sera organisée par Eco-Emballages pour valoriser les lauréats et leurs actions.

Différentes catégories sont ouvertes :

ENTREPRISES :
- Trophées de la sensibilisation sur l'emballage
- Trophées de la sensibilisation multisupports
- Trophées de la reduction et de l'innovation
- Trophées de la reduction et de l'amélioration continue

COLLECTIVITES LOCALES :
- Trophées de la performance du dispositif
- Trophées de l'impact environnemental
- Trophées de l'engagement social
- Trophées de la sensibilisation locale

TOUS LES ACTEURS :
- Trophées de l’accès au tri

A propos d’Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l’Etat, Eco-Emballages a une mission qui s’inscrit dans une démarche d’intérêt général.
En contribuant au programme Eco-Emballages, les entreprises se mettent en accord avec la loi qui les oblige à participer au recyclage des emballages qu’elles mettent sur le marché. En échange de leur participation financière, les entreprises apposent le point vert sur leurs produits. Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective des emballages des ménages, partout en France.
Aujourd’hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l’objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l’amont à l’aval pour l’éco-conception et l’augmentation du recyclage en mobilisant l’ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

Rapport annuel d’activités 2011 à consulter ici